

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE LA
LICENCE PROFESSIONNELLE EN CREATION MULTIMEDIA
DE L'UFR SCIENCES APPLIQUEES ET TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SATIC) DE
L'UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY (UADB)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Idrissa SARR
- Pr Ousmane SALL
- M. Pathé SECK

Académique
Académique
Professionnel

Président
Membre
Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2020

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts	12
6. Points faibles.....	13
7. Appréciations générales.....	13
8. Recommandations à l'établissement	14
9. Proposition de décision.....	14

Sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur

CAQ : Cellule Assurance Qualité

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CP : Conseil Pédagogique

CS : Conseil Scientifique

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

EC : Élément constitutif

EPES : Établissement Public d'Enseignement Supérieur

LMD : Licence Master Doctorat

LPCM : Licence Professionnelle en Création Multimédia

UADB : Université Alioune Diop de Bambey

PATS : Personnel Administratif et Technique de Service

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

SATIC : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

UE : Unités d'Enseignement

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes des Établissements publics d'Enseignement supérieur, L'ANAQ-Sup a commis une équipe d'experts pour l'évaluation externe du programme de la Licence Professionnelle en Création Multimédia le mercredi 27/11/2019 à l'UADB. L'équipe est composée de Pr Idrissa SARR, Pr Ousmane SALL et M. Pathé SECK.

Les experts ont été accueillis par le Vice-Recteur de l'Université en Charge des études, le Directeur de l'UFR SATIC, la Directrice de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), le Chef de Département d'Informatique et des enseignants ayant une responsabilité dans le pilotage de la formation de la LPCM. Le démarrage des activités a été marqué par une séance de présentations, suivie d'échanges sur les objectifs de la mission et, enfin, de la validation de l'agenda proposé par l'ANAQ-Sup.

La présentation du programme et de l'UFR SATIC a été faite tour à tour par le Directeur de l'UFR SATIC et le président du Comité de pilotage. A la suite de cette présentation, les experts ont émis leurs observations et ont formulé des requêtes d'informations complémentaires et de documents probants.

Cette première partie a été bouclée par une courte pause vers les coups de onze heures. Par la suite, les experts ont entamé la série d'entretiens avec les parties prenantes (enseignants, étudiants et PATS). Toutes les personnes ayant participé à ces entretiens sont listées dans les documents annexés au présent rapport. Après la pause-déjeuner, les experts ont procédé à la visite des locaux en compagnie du Chef de département et du Responsable de la formation.

Enfin, la délégation a fait une restitution orale devant le Comité de pilotage vers dix-sept heures. En effet, les experts ont partagé les premiers éléments d'appréciation de la mission en termes de points à consolider, points à améliorer et des pistes d'amélioration.

1. Présentation du programme évalué

La présente évaluation porte sur le programme la Licence en Création Multimédia dispensé par le département de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de l'UFR SATIC. Initié en 2008 dans le cadre du projet UE3 financé par la Coopération française, le programme est proposé uniquement en troisième année du cycle de la licence (L3).

Le programme est offert pour faire face à la massification dans les universités en complétant l'offre de formation par l'introduction d'un parcours dans le domaine du multimédia pour les étudiants titulaires ayant justifié de deux années d'études après le baccalauréat. Le programme est proposé depuis l'année académique 2009-2010 et a permis de former huit (08) promotions. Toutefois, il a connu une interruption de deux ans, notamment, entre 2011 et 2012 à la suite du départ des coopérants français.

Le programme permet l'acquisition de connaissances et de compétences en pratique audio-visuelle et en technologies web. Bien qu'il n'existe pas de Master en Multimédia, la formation offre la possibilité de poursuivre des études dans d'autres établissements pour les étudiants le souhaitant. Les promotions ont des effectifs relativement faibles (une vingtaine depuis l'année académique 2017-2018).

La maquette du programme est structurée selon le format LMD avec uniquement deux (02) semestres (S5 et S6) puisque le programme n'est offert que pour la troisième année du cycle de la Licence (L3). Le premier semestre est réservé aux enseignements des modules relatifs à la discipline alors que le deuxième semestre est organisé pour préparer l'insertion professionnelle des apprenants, notamment, avec un module de Gestion de projets, des projets tutorés, et un stage professionnel. Les stages font l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Les intervenants du programme proviennent en majorité du milieu socio-professionnel et participent aux activités pédagogiques.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas proposé par le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup. Il est composé de 51 pages dont des annexes relatives aux éléments de preuve.

Le contenu du rapport répond à l'ensemble des champs et standards du référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-Sup. L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est à la fois descriptive et analytique et donne une bonne photographie de la situation. Le rapport soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer et propose des perspectives d'amélioration.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

Horaires	Activités
09h 00 – 09h 30	Arrivée de la délégation des experts
09h 30 – 11h	Discussions avec les responsables du programme (Directeur UFR, Directeur adjoint, Président du comité de pilotage, ...)
11h 15 – 13h45	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Étudiants)
14h 45 – 15h 30	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15h 30 – 16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée après la pause-déjeuner et a concerné les éléments suivants :

- les salles de cours ;
- les salles informatiques à grande capacité ;
- les locaux pour le PER et le PATS ;
- Le service de la scolarité ;
- Les toilettes du personnel et des étudiants.

➤ *Appréciation de la visite des locaux*

La visite des locaux du programme de la Licence s'est déroulée en compagnie de M. NGOM, président du comité de pilotage et de certains enseignants du programme. Le personnel présent lors de cette visite aux différents postes de travail a répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

La conclusion des experts à la suite de cette visite est que le programme dispose d'infrastructures en nombre suffisant par rapport aux effectifs actuels. Toutefois, le matériel de TP est à renouveler et relever conformément aux ambitions du programme. Les normes d'hygiène (salle de toilettes suffisantes et fonctionnelles, séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes) et de sécurité sont acceptables, surtout, au niveau du nouveau bloc pédagogique de l'Université.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
<p>Le programme de Licence est déroulé au sein du l'UFR SATIC de l'UADB depuis 2009 avec une interruption entre 2010 et 2012. Les effectifs sont relativement stables et devraient être revus à la hausse si les conditions sont réunies. Par ailleurs, un regard approfondi de la provenance des étudiants montre que ces derniers viennent tous de l'ISEP de Thiès. Par conséquent, il serait souhaitable de revoir la politique de sélection pour donner les chances à d'autres et de réduire la dépendance du programme à l'ISEP de Thiès.</p>
Appréciation globale sur le standard : <i>Atteint</i>
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
<p>Le programme de la LPCM a pour objectif de former des étudiant dans le domaine du multimédia. Il répond à deux problématiques majeures de l'enseignement supérieur actuel à savoir, la professionnalisation de l'offre de formation des universités et la prise en compte de l'employabilité des apprenants. Au regard du contenu du programme, de sa pertinence et de son efficacité externe, il est avéré que les objectifs de la LPCM sont en phase avec les missions et planifications stratégique de l'UADB.</p>
Appréciation globale sur le standard : <i>Atteint</i>
Standard 1.03 : <i>Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i>
<p>L'implication des professionnels ne se fait pas de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat avec des entreprises mais plutôt de manière informelle. Cela gagnerait à être corrigé pour augmenter le nombre de sites de stages ou de pourvoyeurs d'emplois.</p>
Appréciation globale sur le standard : <i>Atteint</i>

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

L'UADB dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) fonctionnelle, des principaux organes de gouvernance que l'on retrouve dans une structure universitaire, d'un plan stratégique et d'un organigramme. Le management pédagogique du programme est assuré par un responsable de formation qui est chargé de coordonner, en rapport avec le chef du département TIC, du recrutement des intervenants externes et du suivi du déroulement normal des activités.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme a été réalisée dans le cadre d'un projet national et avait vu la participation des professionnels tout au long du processus de création. S'il est avéré que les professionnels prennent une part considérable dans la réalisation des activités pédagogiques (enseignements, encadrements de mémoires, participation à des jurys, etc.), il n'est pas démontré qu'ils sont souvent invités dans la prise de décision. En effet, les réunions relatives au pilotage de la formation sont organisées dans le cadre d'assemblées de département dans lesquels les professionnels ne siègent pas. Ainsi, il est recommandé à l'équipe pédagogique de trouver un mécanisme, par la mise en place d'un Comité de programme par exemple, pour inclure les professionnels dans la prise de décision.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

L'UADB, dans son option stratégique d'offrir des programmes de formation accrédités, a pris toutes les dispositions pour élaborer des mesures d'assurance qualité. La CIAQ a élaboré une charte d'évaluation des formations et des enseignements. Nous n'avons pas pu constater dans le rapport d'auto-évaluation et lors des entretiens des mécanismes d'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements. En plus, il ressort des entretiens que certains enseignants

ignoraient l'existence d'une telle évaluation. Cela devrait être corrigé car la finalité de l'évaluation des enseignements par les apprenants est de faire évoluer les pratiques pédagogiques en identifiant les problèmes et en proposant des solutions de remédiation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme répond aux standards LMD aussi bien sur le plan du découpage des UE, de l'affectation du volume horaire entre les différentes modalités d'enseignement et le TPE conformément aux décrets du LMD. Toutefois, la maquette devrait être révisée pour corriger l'affectation des crédits aux UE. En effet, l'UE « LPM354 » a un poids égal à 10, ce qui ne correspond pas aux recommandations du REESAO.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme LPCM confère des connaissances et compétences permettant aux apprenants d'être opérationnels à la fin de la formation. Les contenus du programme couvrent bien les aspects de l'informatique (technologie web), de l'audiovisuel et d'ouverture au milieu professionnel (Communication, Gestion de projets, Culture artistique, etc.). Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies à travers des syllabus de cours. Toutefois, ces syllabus ne sont pas toujours partagés avec les apprenants. De plus, une actualisation des contenus au regard de la technologie est à faire pour intégrer les nouveaux défis.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées à travers une fiche diplôme.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite moyen avoisine les 65% pour les trois dernières promotions. Cependant, ce taux ne reflète par la déperdition des effectifs notée durant la formation.

Toutefois, des efforts doivent être faits par l'équipe pédagogique pour améliorer le taux de réussite en révisant les conditions d'admission et en faisant un suivi plus rigoureux des effectifs.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps enseignant est composé environ d'un 1/3 d'enseignants permanents du département TIC et de vacataires dont 40% environ proviennent du monde professionnel. La majeure partie des enseignants permanents sont des docteurs en informatique. La compétence, la motivation et l'implication du corps enseignant sont démontrées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les informations qui ont été mises à notre disposition ne nous permettent pas de confirmer l'atteinte de ce standard. Cela est d'autant plus vrai que la majeure partie des enseignants sont des vacataires.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Il n'y a pas de programme spécifique et formalisé de mobilité des PER.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont définies mais ne sont pas publiées dans des supports (journaux, web, etc.) pouvant toucher un public plus large en vue d'augmenter les effectifs.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Les critères d'admission décrits précédemment sont définis sans discrimination de genre. En plus, il est constaté une évolution soutenue du nombre de femmes dans la formation lors des deux dernières années.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Vu la spécificité de ce programme qui ne se déroule que sur une année et des documents mis à notre disposition, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour apprécier ce standard.

Appréciation globale sur le standard : Néant

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

La LPCM est gérée au sein du département TIC avec un ratio d'encadrement satisfaisant permettant un encadrement rapproché de bonne qualité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

L'UADB a mis en place une cellule Université-Entreprise qui joue le rôle d'interface entre le milieu académique et le milieu professionnel en vue d'accompagner la préparation à

l'insertion professionnelle des apprenants. Il convient de souligner que la maquette réserve un semestre entier pour rendre opérationnel les apprenants par des projets tutorés et stages. Toutefois, tous les étudiants ne bénéficient pas de l'accompagnement efficace de la Cellule pour trouver un stage. Des informations obtenues auprès des apprenants auditionnés, il ressort que ces derniers ont plutôt fait recours à leur propre réseau pour décrocher un stage. Bien que cette démarche individuelle est à saluer, il est souhaitable que la cellule fasse d'avantage d'efforts pour trouver un stage professionnel en milieu socio-professionnel à tous les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

La LPCM dispose d'une salle dédiée avec une capacité d'accueil couvrant les effectifs en cours. La salle est aussi dotée de 19 ordinateurs, de deux caméras, d'un vidéoprojecteur, d'un rétroprojecteur et d'un accès à Internet. Toutefois, la vétusté du matériel qui a été acquis au début du projet (2010) et l'absence d'équipements de prise de son sont des éléments à corriger pour améliorer les conditions d'apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

5. Points forts

A regard du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Une formation professionnelle répondant aux besoins du marché ;
- Les objectifs de la LPCM sont en phase avec les missions et planifications stratégique de l'UADB ;
- Une équipe pédagogique engagée et motivée ;
- Un personnel enseignant qualifié provenant à la fois du monde académique et du milieu socio-professionnel et économique ;

- Un ratio d'encadrement satisfaisant permettant un encadrement rapproché de bonne qualité ;
- La compétence, la motivation et l'implication du corps enseignant sont démontrées ;
- La maquette du programme répond aux standards LMD ;
- Le programme LPCM confère des connaissances et compétences permettant aux apprenants d'être opérationnels à la fin de la formation ;
- L'existence d'un service pédagogique fonctionnel pour la gestion et la planification des aspects académiques ;
- Une bonne implication de personnel enseignant issu du milieu socio-professionnel ;
- Un dispositif de préparation à l'insertion professionnelle.

6. Points faibles

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Non effectivité du dispositif de mise en œuvre des accords de partenariat afin de faciliter les stages et l'insertion professionnelle ;
- Vétusté du matériel de TP informatique et audio-visuel ;
- Non implication des professionnels dans la prise de décision ;
- Non effectivité de toute la procédure d'évaluations des enseignements par les étudiants ;
- Non mise à disposition aux étudiants de certains documents pédagogiques (Plan de cours/Syllabi) ;
- Insuffisance du dispositif de suivi des effectifs des apprenants ;
- Retard dans l'actualisation des contenus de la formation au regard des évolutions du métier.

7. Appréciations générales

L'évaluation externe a porté sur le programme d'études de LPCM proposé par l'UFR SATIC de l'UADB. Le programme offre les conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant l'acquisition des connaissances et compétences visées. Le programme, étant à visée professionnelle, fait intervenir beaucoup de professionnels du domaine. Les contenus du programme prennent en compte les spécificités du domaine et contribue de manière soutenue à la préparation de l'insertion professionnelle des étudiants.

L'équipe pédagogique est très engagée et de bonne qualification. Cela se traduit par la résilience qu'elle a développée suite au départ des coopérants français qui étaient à l'origine de ce projet.

Les équipements pédagogiques sont toutefois à rénover et renforcer pour un déroulement plus efficace du programme d'études.

Enfin, une stratégie de communication devrait être mise en place pour élargir et diversifier l'origine des apprenants, qui pour les dernières années proviennent de l'ISEP de Thiès.

8. Recommandations à l'établissement

- Renouveler le matériel informatique et audio-visuel ;
- Impliquer davantage les professionnels dans le pilotage de la formation ;
- Rendre effectif l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Mettre à disposition des étudiants les Plans de cours/Syllabi ;
- Revoir la répartition la pondération de certaines UE conformément aux recommandations du REESAO ;
- Faire un meilleur suivi du partenariat avec les entreprises pour favoriser les stages et l'insertion des diplômés ;
- Revoir les conditions de sélection pour diversifier le profil des étudiants ;
- Mettre en place un dispositif de suivi rigoureux des effectifs des étudiants ;
- Adapter les contenus du programme au contexte du web social, web gaming, etc.

9. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord l'**ACCREDITATION** de la Licence professionnelle en Création Multimédia.

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 2. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 2 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

DESIGNATION
Syllabus des ECUE du programme du LPCM
Actes de nominations des responsables
CV des professeurs
Conventions de partenariat
Fiche d'évaluation des enseignements
Contrats des professeurs